

1. Record Nr.	UNINA9910324035003321
Autore	Bours Jean-Pierre
Titolo	Lettres et lois. Le droit au miroir de la littérature // François Ost, Laurent Van Eynde, Philippe Gérard, Michel Van de Kerchove
Pubbl/distr/stampa	Bruxelles, : Presses de l'Université Saint-Louis, 2019
ISBN	2-8028-0448-0
Descrizione fisica	1 online resource (400 p.)
Altri autori (Persone)	David-JougneauMaryvonne DupasJean-Claude FailleNicolas della GérardPhilippe GregorioFrancesco GutwirthSerge KlimisSophie MassonJean-Pol OstFrançois PapadopoulosIoannis S RingelheimFoulek RolandHubert Teissier-EnsmingerAnne ThunisXavier Van EyndeLaurent Van EyndeLaurent Van de KerchoveMichel
Disciplina	809/.93355
Soggetti	Law and literature Law in literature
Lingua di pubblicazione	Francese
Formato	Materiale a stampa
Livello bibliografico	Monografia
Sommario/riassunto	Le courant « droit et littérature » très développé aux États-Unis, est encore embryonnaire dans les pays de langue française. Fruit de la collaboration de juristes, de philosophes et de littéraires, cet ouvrage

cherche à réduire cette lacune. Deux questions constituent le fil rouge de la recherche : que peut apporter la littérature au droit, que gagne la littérature à comprendre la présence du droit dans ses œuvres ?

L'entreprise n'est cependant pas sans risques. Entre la plume et le glaive, les liaisons ne sont-elles pas nécessairement dangereuses ?

Aussi, entre le droit qui codifie la réalité, et la littérature qui libère les possibles, il convient, dans un premier temps, de mesurer les écarts. Alors que le droit hiérarchise et tranche, attribue des rôles convenus, et postule la généralité et l'abstraction, la littérature, en revanche, opère comme laboratoire expérimental de l'humain, ne reculant pas devant les passages à la limite les plus vertigineux : cultivant l'ambiguïté de ses mots et de ses personnages, elle creuse la singularité de l'individuel. Mais s'il est vrai que le droit est du côté des formes instituées, et la littérature du côté des forces instituanes, c'est à une dialectique des deux pôles que ce livre conduit. Entre le « tout est possible » de la création littéraire, et le « tu ne dois pas » de l'impératif juridique, il y a, en effet, au moins autant d'interaction que de confrontation. Alors se découvre un droit pénétré d'imaginaire et traversé de failles multiples, tandis que, au travers du particulier et de la fiction dont elle se réclame, la littérature pourrait bien reconduire aux sources de l'universel et du normatif. Entre fiction et réalité, particulier et universel, les positions sont donc moins fixées qu'on le croit. Des tragiques grecs à Kafka, de Shakespeare à Musil, de la poésie au roman populaire, ce livre trace quelques pistes, sans prétention d'exhaustivité. Mais quel que soit l'auteur ou l'œuvre choisi, les propos convergent :
il...
